

DD/ab

Le 10 septembre 2018

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AUX CONSEILS D'ÉCOLE ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Du mercredi 10 octobre au vendredi 12 octobre 2018 à 14h, vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil d'Établissement du lycée et, si vous êtes parents dans une des écoles annexes, vos représentants au conseil d'école (1 scrutin par école + 1 scrutin pour l'ensemble de l'établissement).

Le scrutin se déroulera de façon électronique.

Vous recevrez, à partir du 2 octobre, toutes les instructions par courrier.

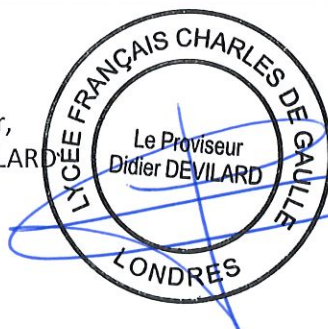
Les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque parent est électeur et éligible sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

Permettez-moi d'insister sur l'importance de votre participation à ces élections. En effet, les représentants que vous désignerez seront appelés à participer, en siégeant au Conseil d'Établissement et/ou dans les conseils d'école, à toutes les décisions qui concernent le fonctionnement de nos structures.

Avec leur aide et celle des délégués de parents aux conseils de classe et aux différentes commissions, nous souhaitons approfondir le nécessaire dialogue entre l'établissement et les familles.

Votre vote témoigne de l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement de l'établissement.

Le Proviseur,
Didier DEVILARD





DD/ab

**NOTE AUX PARENTS DU LYCEE FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE
ET DE SES ANNEXES**

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Conformément à la circulaire AEFÉ 1548 du 20.07.2017, nous vous informons qu'une opération électorale en vue de l'installation du Conseil d'Etablissement pour l'année 2018-2019 va être mise en place selon les modalités suivantes :

Lundi 24 septembre 2018 à 17h :

Date limite pour la publication des listes de candidature par les parents d'élèves qui doivent être remises auprès du Secrétariat du Proviseur. Les listes doivent comporter au plus un nombre de candidats égal au double du nombre de sièges à pourvoir, peuvent ne pas être complètes mais doivent comporter au moins deux noms.

Nombre de sièges au Conseil d'Etablissement : 7 sièges.

L'ordre de présentation sur la liste détermine l'attribution des sièges.

Sur cette liste doivent apparaître dans l'ordre le nom de famille du parent candidat, son prénom, le nom de l'élève aîné dans l'établissement et sa classe. La signature du candidat est obligatoire.

La publication de la liste électorale est prévue pour le 21 septembre 2018 et sera consultable au Secrétariat du Proviseur.

A partir du 2 octobre 2018 :

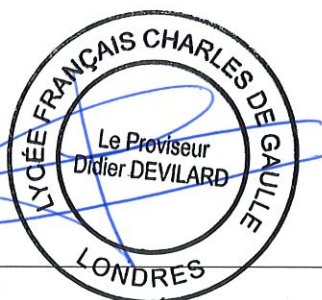
Communication de la procédure électorale aux parents d'élèves. Cette procédure est envoyée par courrier aux parents.

Du 10 au 12 octobre 2018 à 14h :

Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Etablissement.

12 octobre 2018 en fin d'après-midi : Publication des résultats.

Le Proviseur,
Didier DEVILARD



DD/ab

**ELECTIONS DES DELEGUES DES PARENTS D'ÉLÈVES
AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AUX CONSEILS D'ÉCOLES**

**SCHOOL COUNCIL ELECTIONS & PRIMARY SCHOOL COUNCIL ELECTIONS
FOR PARENTS REPRESENTATIVES**

Lundi 24 septembre 2018 à 16h00
Monday 24th September 2018 at 4pm

Date limite pour la production des listes de candidature pour chaque association de parents d'élèves
Deadline to lodge the statements of candidates

Jeudi 27 septembre 2018 à 12h00
Thursday 27th September 2018 at 12pm

Date limite pour la production des professions de foi des candidats pour chaque association de parents d'élèves
Deadline to lodge the lists and statements of candidates

Monday 1er et Mardi 2 octobre 2018
Monday 1st and Tuesday 2nd October 2018

Mise sous pli par les associations de parents d'élèves / Mailing by the parents' associations

- Le 1^{er} octobre dans chaque école primaire pour les élections aux conseils d'écoles
- Le 2 octobre en salle Baudelaire pour les élections au conseil d'établissement

Du mercredi 10 au vendredi 12 octobre 2018 14h
From Wednesday 10th to Friday 12th October 2018 2pm

Procédure de vote en ligne exclusivement
Online voting exclusively

Vendredi 12 octobre 2018
Friday 12th October 2018

Dépouillement et publication des résultats
The results will be displayed on the same day